



# VOTRE AFFILIATION SUR RETKOOP

L'adhésion à l'OCCE 54 et l'assurance se font obligatoirement sur RETKOOP.

Vous trouverez dans ce document la marche à suivre pour vous ré-affilier via notre interface RETKOOP.

## ETAPE 1 :

Pour ce faire, il vous suffit de vous munir de votre identifiant et mot de passe. Si vous ne les avez pas encore demandés, vous pouvez nous appeler et nous vous les communiquerons.

## ETAPE 2 :

Pour vous connecter, merci de cliquer sur le lien suivant : <https://www.retkoop.occe.coop>  
Vous êtes désormais à l'accueil de RETKOOP.

## 1 – cliquez ici

The screenshot shows the website for OCCE de la Meurthe-et-Moselle, Année scolaire 2021 - 2022. The page includes a navigation menu with links for 'Animation & Education', 'Le Compte-Rendu 2021', and 'CONTACT'. The main content area is divided into sections: 'Identité de la coop.' (with a sub-section for 'Informations à propos de l'École Publique Jules Ferry'), 'Pour l'année scolaire actuellement en cours (2021 - 2022) : le Compte-Rendu 2021', and 'Les archives de la coop.' (listing 'Les cahiers de compte, les Comptes-Rendus, etc.', 'Des comptes-rendus par années civiles', and 'Dans le "grenier", des documents archivés'). A pink box highlights the 'Adhésion' button, which is pointed to by a red arrow from the text '1 – cliquez ici'.

## ETAPE 3 : Une nouvelle page apparaît.

**OCCE de la Meurthe-et-Moselle**  
Année scolaire 2021 - 2022

Adhésion de la Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VILLE-DUJOL (544)

Mandat n° : Jean DUPONT. Saisir ci-dessous les informations demandées pour l'année 2021 - 2022. (Aide)

Les classes sont présentées dans l'ordre des noms de classe. Pour changer, choisir l'ordre **des noms de classe** et cliquer ici

nom de la classe et/ou niveau de la classe (*)	nom(s) et prénom(s) de(s) enseignant(e)(s) - adresse de mail	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification Suppression
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="button" value="Valider et calculer"/>

\* : saisie obligatoire

Il n'y a aucun adhérent pour l'année 2021 - 2022.

Adhésion :		
des élèves (0 x 2,30 €) :	0,00 €	
des enseignants (0 x 1,16 €) :	0,00 €	
		0,00 €
Assurance :		
des coopérateurs (0 x 0,25 €) :	0,00 €	
des biens, propriété de la Coopérative Scolaire :		
valeur déclarée : 0,00	0,00 €	
⇒ 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €.		
		0,00 €
Abonnez-vous à AOM Education		
pas d'abonnement	0,00 €	
		0,00 €
		Total : 0,00 €

Mettre à jour ces informations

La signature manuscrite sur le papier suivant est **obligatoire**  
Engagement ou mandataire  
le dater, le signer et l'envoyer à l'OCCE 34.

Pour demander un changement de mandataire et/ou de signataires, (imperson le papier suivant) :  
**Changement de mandataire et/ou de signataires**  
changement pour le compte bancaire n° 8 999 99 X (Banque Postale)  
et l'envoyer renoué à l'OCCE 34.

à envoyer à l'OCCE 34 :	Validation de l'OCCE 34 :
1. le paiement de 0,00 €.	pas encore vérifié !
2. l'engagement de mandataire daté et signé par Jean DUPONT.	pas encore vérifié !
3. et, éventuellement, le formulaire de <b>changement de mandataire et - ou de signataires</b> .	pas encore vérifié !

L'adhésion et l'assurance ne sont effectives qu'à la réception du paiement par l'OCCE 34.

La cotisation et l'assurance sont déjà traités dans le CRE.

Nous sommes agréés par le 12.06.2022.  
18 rue du Commerce - 54000 VILLERS-LES-NOYERS

## 2 — complétez les informations demandées en cliquant sur les champs ci-dessous

### 2 possibilités :

- détailler par classe ou
- écrire dans le champ « nom de la classe » [toutes] et mettre ainsi l'effectif total dans le champ « nombre d'enseignant » et dans le champ « nombre d'élèves ».

**OCCE de la Meurthe-et-Moselle**  
Année scolaire 2021 - 2022

Adhésion de la Coopérative scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VILLE-DUJOL (544)

Mandat n° : Jean DUPONT. Saisir ci-dessous les informations demandées pour l'année 2021 - 2022. (Aide)

Les classes sont présentées dans l'ordre des noms de classe. Pour changer, choisir l'ordre **des noms de classe** et cliquer ici

nom de la classe et/ou niveau de la classe (*)	nom(s) et prénom(s) de(s) enseignant(e)(s) - adresse de mail	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification Suppression
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="button" value="Valider et calculer"/>

\* : saisie obligatoire

Il n'y a aucun adhérent pour l'année 2021 - 2022.

Adhésion :		
des élèves (0 x 2,30 €) :	0,00 €	
des enseignants (0 x 1,16 €) :	0,00 €	
		0,00 €
Assurance :		
des coopérateurs (0 x 0,25 €) :	0,00 €	
des biens, propriété de la Coopérative Scolaire :		
valeur déclarée : 0,00	0,00 €	
⇒ 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €.		
		0,00 €
Abonnez-vous à AOM Education		
pas d'abonnement	0,00 €	
		0,00 €
		Total : 0,00 €

Mettre à jour ces informations

Attention, ce champ doit être identique au nom du mandataire écrit ci-dessus en respectant l'ordre, les majuscules et minuscules : prénom, NOM et fonction (sinon les renseignements ne seront pas pris en compte)

## 3 — Ensuite vous validez en cliquant ici.

Une nouvelle page apparaît.



## OCCE de la Meurthe-et-Moselle Année scolaire 2021 - 2022

Adhésion de la Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VILLE D'ICI.  
(0340)

**Mandataire :** Jean DUPONT. Saisir ci-dessous les informations demandées pour l'année 2021 - 2022. [\(Aide\)](#)

Les classes sont présentées dans l'ordre des noms de classe. Pour changer, choisir l'ordre  et cliquer ici

nom de la classe et-ou niveau de la classe (*)	nom(s) et prénom(s) de(s) enseignant(e)(s) + adresse de mel	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification Suppression	
1 toutes	Jean DUPONT mel : jdupont@gmail.com	3	65	68		1 <input type="text" value="Cahier de compta. classe"/>
2	mel : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="button" value="Valider et calculer"/>	2
* : saisie obligatoire		Total :	3	65	68	

Adhésion :		
des élèves ( 65 x 2,30 € ) :		149,50 €
des enseignants ( 3 x 1,16 € ) :		3,48 €
	----->	152,98 €
Assurance :		
des coopérateurs ( 68 x 0,25 € ) :		17,00 €
des biens, propriété de la Coopérative Scolaire :		
valeur déclarée : <input type="text" value="0,00"/>		0,00 €
====> 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €.		0,00 €
	----->	17,00 €
Abonnez-vous à : Animation Education		0,00 €
<input type="text" value="pas d'abonnement"/>		
	----->	Total : 169,98 €

Ces nombres ont été modifiés, et ont besoin d'une mise à jour : cliquez sur "Mettre à jour ces informations"

### 4 – Vérifiez les informations de ce cadre

Si vous avez du matériel à assurer, veuillez entrer le montant total à assurer ici et si vous souhaitez l'abonnement Animation Education, cliquez ici et choisissez la formule désirée.

### 5 – Vous validez ensuite en cliquant sur ce bouton

Une nouvelle page apparaît.



## OCCE de la Meurthe-et-Moselle Année scolaire 2021 - 2022

Adhésion de la Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VILLE D'ICI.  
(0340)

**Mandataire :** Jean DUPONT. Saisir ci-dessous les informations demandées pour l'année 2021 - 2022. [\(Aide\)](#)

Les classes sont présentées dans l'ordre des noms de classe. Pour changer, choisir l'ordre  et cliquer ici

nom de la classe et-ou niveau de la classe (*)	nom(s) et prénom(s) de(s) enseignant(e)(s) + adresse de mel	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification Suppression	
1 toutes	Jean DUPONT mel : jdupont@gmail.com	3	65	68		1 <input type="text" value="Cahier de compta. classe"/>
2	mel : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="button" value="Valider et calculer"/>	2
* : saisie obligatoire		Total :	3	65	68	

Adhésion :		
des élèves ( 65 x 2,30 € ) :		149,50 €
des enseignants ( 3 x 1,16 € ) :		3,48 €
	----->	152,98 €
Assurance :		
des coopérateurs ( 68 x 0,25 € ) :		17,00 €
des biens, propriété de la Coopérative Scolaire :		
valeur déclarée : <input type="text" value="0,00"/>		0,00 €
====> 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €.		0,00 €
	----->	17,00 €
Abonnez-vous à : Animation Education		0,00 €
<input type="text" value="pas d'abonnement"/>		
	----->	Total : 169,98 €

La signature manuscrite sur le papier suivant est **obligatoire** :

le document, le signer et l'envoyer à l'OCCE : 54.

Pour demander un changement de mandataire et-ou de signataire(s), imprimer le papier suivant :

changement pour le compte bancaire n° 9 999 99 9 (Banque Postale)  
et l'envoyer rempli à l'OCCE : 54.

A envoyer à l'OCCE : 54 :	Validation de l'OCCE : 54 :
1. le paiement de 169,98 €.	pas encore vérifié !
2. l'engagement de mandataire daté et signé par Jean DUPONT.	pas encore vérifié !
3. et, éventuellement, le formulaire de <b>changement de mandataire et- ou de signataires</b>	pas encore vérifié !

L'adhésion et l'assurance ne sont effectives qu'à la réception du paiement par l'OCCE : 54.

Pour que cette opération soit écrite maintenant dans le cahier de compte de l'année,

il faudra ensuite aller dans le cahier de compte, pour valider le moyen de paiement (chèque, virement, prélèvement, ...)  
Prévoir d'inscrire le numéro de votre chèque, celui de la P.I., etc.

#### ETAPE 4 : La saisie de votre affiliation est terminée.

Il ne vous reste plus qu'à faire le chèque du montant indiqué, en inscrivant au dos « cotisations », et de l'envoyer à l'OCCE.

ETAPE 5 : Pour accéder au compte-rendu des vérificateurs aux comptes, cliquez à la page d'accueil sur « Compte-rendu 202.. » et suivez ces instructions :

1. le CRA s'affiche. Après l'avoir complété, cliquez sur « valider » puis cliquez sur « Passer à la suite », et cliquez encore sur « passer à la suite »,
2. le compte-rendu financier 202../202.. apparaît. Allez dans le cadre tout en bas et cliquez sur « compte-rendu papier »,
3. L'imprimer et le donner aux vérificateurs aux comptes pour qu'ils le complètent et le signent.

Pour finaliser votre adhésion (obligatoire) :

Scannez (ou photographiez) et mettez sur RETKOOP : le rapport des Vérificateurs aux comptes (page quitus), l'engagement du mandataire, le relevé de compte bancaire et le justificatif des subventions reçues.

**Sans ces documents sur RETKOOP, l'OCCE ne pourra pas valider votre affiliation et votre comptabilité**

Ensuite, dès réception de votre chèque, l'OCCE validera l'affiliation et votre bilan financier.

Vous serez averti par un mail automatique de RETKOOP (vérifiez vos courriers indésirables).

Vous pourrez ensuite vous rendre de nouveau sur l'interface RETKOOP pour imprimer votre attestation de cotisations et votre attestation d'assurance.

The screenshot displays the RETKOOP interface with several key sections:

- Adhésion (pink box):** A green circle highlights this section, which includes the text: "Chaque année entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 54 doit être renouvelée." Below this, it states "L'adhésion est saisie, et a été validée. Bravo Audrey !" and "À imprimer si besoin: l'Attestation d'adhésion (le Certificat d'assurance)".
- Le Compte-Rendu 2021 (white box):** States "Le C.R. est saisi, et il est bon. Bravo Audrey !" and includes a "Version imprimable" link.
- Changement de mandataire et-ou de signataire(s) (green box):** Includes instructions: "Pour demander un changement de mandataire et-ou de signataire(s), imprimer le papier suivant : Changement de mandataire et-ou de signataire(s)" and provides links for "changement pour le compte bancaire (CME)" and "changement pour le compte bancaire 01 478 16 X (Banque Postale)".
- Identité de la coop. (white box):** Labeled "Informations à propos de l'Ecole Élémentaire".
- Le cahier de compta. 2021 - 2022 (white box):** States "Au jour le jour, toutes vos opérations de comptabilité, de l'année actuelle." and includes a "Création d'une écriture comptable" button.
- Footer (white box):** "Pour l'année scolaire actuellement en cours (2021 - 2022) :

